

Mission Permanente de la  
République du Cameroun  
auprès des Nations Unies

## Sixième Commission

Point 85 de l'ordre du jour « Responsabilité des  
organisations internationales »

Déclaration du Cameroun faite par  
NYANID Zacharie Serge Raoul, Ph. D  
Ministre Plénipotentiaire

New York, Octobre 2023

Monsieur le Président,

' ' ) -





, - ) , -

pertinente l'autonomie

l'article 10, de l'article 11 et de l'article 13

que lorsque l'organisation est liée par cette obligation au moment où le fait se produit

)( )

)

)

caractère

continu et le caractère non continu

Monsieur le Président

) ( )

attentif au problème

de la succession des organisations internationales

faire l'objet de dispositions écrites à la différence du sort des fonctions, des actes et des agents du prédécesseur

Monsieur le Président

